

CHAPITRE 3

LES INTERACTIONS INDIVIDUS-GROUPE

1. Les caractéristiques du groupe

A. Définition

Le groupe se définit comme l'association de plusieurs personnes qui collaborent de façon régulière ou temporaire pour atteindre des objectifs communs.

Ces personnes se perçoivent comme appartenant à un groupe. Le groupe se distingue donc d'un rassemblement au hasard, d'une foule. Dans une organisation, un groupe est une équipe de travail.

B. La taille du groupe

Le nombre de personnes qui constituent le groupe conditionne son fonctionnement. Ainsi, un groupe restreint sera plus efficace si le besoin de collaboration est fort pour réaliser une tâche difficile. Généralement, la communication entre ses membres y est plus aisée.

Un groupe important nécessite davantage de consignes claires, l'attention portée à chaque individu y est moindre.

C. Groupe formel et groupe informel

1. Le groupe formel

Le groupe formel est composé de membres désignés par l'organisation pour remplir une fonction précise. L'organigramme représente la composition des différents groupes formels de l'organisation.

2. Le groupe informel

C'est un groupe sans reconnaissance « officielle » qui se crée par la volonté d'individus ayant des affinités, des intérêts communs personnels ou d'ordre professionnel.

D. Les fonctions du groupe

1. La fonction de production

C'est le travail accompli par les membres d'un groupe.

2. La fonction de facilitation

Ce sont les modalités de travail que se donne le groupe pour remplir ses objectifs (répartition des tâches, planning de travail, horaires...).

3. La fonction de régulation

Elle s'observe à partir des comportements socio-affectifs entre les membres du groupe pour assurer sa maintenance et résoudre si nécessaire les conflits.

2. La place des individus au sein du groupe

A. L'identité sociale et le statut

L'identité sociale est la reconnaissance par les autres de la place occupée au sein du groupe ou de l'organisation.

Le statut est la position qu'occupe l'individu. Il dépend de son âge, de son ancienneté, de sa fonction, de sa place dans la hiérarchie de l'organisation ou de sa position à l'extérieur du groupe.

B. Le rôle

Dans l'organisation, le rôle repose sur l'importance de la fonction et l'attribution de pouvoirs. La plupart des organisations sont hiérarchisées, c'est-à-dire que les personnes y sont classées selon un rapport de subordination.

Dans un groupe formel, le rôle assigné à un individu est souvent défini par l'employeur. L'attribution de rôles précis tend à faire diminuer le risque de conflits.

Dans un groupe informel, le rôle assumé par un individu découle plus de sa personnalité.

C. Groupe d'appartenance et groupe de référence

1. Le groupe d'appartenance

Un groupe d'appartenance est le groupe auquel l'individu appartient. Le fait de collaborer à des objectifs communs contribue à renforcer le sentiment d'appartenance, c'est-à-dire d'identification au groupe. Ceci est généralement un facteur de cohésion, qui se manifeste par une entente mutuelle soudant les membres du groupe entre eux.

2. Le groupe de référence

Un individu peut s'identifier à un groupe dont il subit les influences sans pour autant en faire partie. Ce groupe dit « de référence » lui donne ses repères (valeurs, attitude, opinions, comportement).

3. Les relations des individus au sein du groupe

Au sein d'un groupe, les individus sont à la fois interdépendants et en interaction.

On observe les mêmes phénomènes entre les groupes qui coexistent dans une organisation.

A. Les interdépendances

Les individus dépendent les uns des autres pour atteindre leurs objectifs, soit parce qu'ils participent à une production commune, soit parce que leur production personnelle conditionne la production des autres.

B. Les interactions

Les membres du groupe exercent une influence réciproque les uns sur les autres.

C. Les types de relation

On parle de « relation horizontale » quand les individus se situent au même niveau hiérarchique dans leurs relations de travail.

On parle de « relation verticale » quand, dans une hiérarchie, un individu est en situation dominante (position haute) par rapport à un subordonné en position de dominé (position basse).